



UCO
NANTES

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

FACULTÉ DE DROIT, ÉCONOMIE, GESTION, SCIENCE POLITIQUE



MASTER DROIT PUBLIC

Mention : **Droit public**
Parcours : **Déontologie et affaires publiques**
Relations publiques et collectivités
Validation : **Diplôme national bac +5 [jury rectoral]**

NOUVEAU
rentrée 2025

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le master en droit public de l'Université catholique de l'Ouest comprend deux parcours destinés à former, selon une logique pluridisciplinaire, les étudiants venus des sciences juridiques et politiques aux métiers de l'administration et des politiques locales, nationales et européennes.

Le parcours Déontologie des affaires publiques a particulièrement pour objet de préparer aux métiers du politique, dans les assemblées parlementaires, les cabinets ministériels ou les exécutifs locaux, ainsi qu'aux concours A et A+ de la fonction publique d'État.

Le parcours Relations publiques et collectivités prépare quant à lui les étudiants aux métiers de la gouvernance locale, qu'il s'agisse de la fonction publique territoriale, des entreprises du secteur public et privé ou des professions d'avocat et de conseil auprès des collectivités locales.

LES + DE LA FORMATION

Une formation polyvalente, entre droit et science politique

Dès le M1, les étudiants ont l'occasion d'approfondir les matières fondamentales du droit public français et européen (droit public des affaires, droit des collectivités territoriales, droit de l'environnement), dans une perspective résolument interdisciplinaire.

De nombreux enseignants issus des milieux administratif et politique

Une des convictions portées par le master est la nécessité d'ouvrir l'enseignement à ceux qui pratiquent le droit public, notamment au sein des administrations, afin de proposer aux étudiants une formation d'excellence tant sur le plan pratique que sur le plan théorique.

Un socle de connaissances adapté aux concours

Puisque les concours (IRA, INET, INSP) constituent souvent un point de passage obligé vers les carrières de la fonction publique, la formation veut donner aux étudiants une solide culture générale, ainsi qu'une méthodologie favorisant leur réussite.

Une attention particulière portée à la professionnalisation

Avec ses deux parcours, le master ouvre aux étudiants le vivier des métiers de la gouvernance territoriale ou du politique, et renforce leurs compétences professionnelles au moyen d'un stage d'une durée minimale de quatre mois en M2.

MÉTIERES ET SECTEURS

- Collaborateur d'élu
- Fonctionnaire territorial
- Fonctionnaire d'administration centrale
- Juriste d'entreprise
- Avocat
- Consultant

85%
insertion à 6 mois
tous masters UCO

ACCESSIBILITÉ

- Un service dédié offre une aide personnalisée aux étudiants en situation de handicap. Il les informe, les conseille et participe à la mise en place des aides nécessaires (droits, aménagements pédagogiques et examens).
- Des étudiants aidants sont mobilisés pour la prise de notes, le tutorat pédagogique, la mobilité ou la traduction des cours pour les étudiants malentendants.

ORGANISATION DE LA FORMATION

VALIDATION DU MASTER

Le master se prépare en deux ans (4 semestres de 30 crédits ECTS chacun). Pour valider le master, l'étudiant doit obtenir 120 crédits ECTS.

ÉVALUATION ET RYTHME

Tous les enseignements sont évalués par des écrits sauf exception à la volonté de l'enseignant en accord avec le responsable du master. Les examens sont organisés par session à la fin des semestres. Les rattrapages sont organisés en juin avant le jury rectoral.

- M1 : écrits, dossiers, rédaction d'un mémoire
- M2 : écrits, dossiers, rapport de stage

PROGRAMME

MASTER 1

Enseignements fondamentaux du droit public

Économie publique | services publics | droit des collectivités territoriales approfondi | droit de l'Union européenne approfondi | commande publique | droit de l'environnement et écologie politique | communication institutionnelle et politique | théorie de la démocratie

Enseignements de spécialisation

Trois matières à choisir parmi : controverse d'action publique / histoire de l'administration / droit de la fonction publique / enjeux territoriaux européens

Trois matières à choisir parmi : libertés fondamentales comparées / finances publiques et enjeux de la dette / droit électoral / Comparative History of Legal Systems / politiques locales

Module complémentaire

Méthodologie des concours | méthodologie et rédaction d'un mémoire | gestion de crise | éthique et communication | séminaire animé par un grand témoin du monde politique ou administratif

MASTER 2

Parcours Relations publiques et collectivités

Enseignements fondamentaux

Finances locales et adoption du budget | droit de la fonction publique territoriale | droit de la responsabilité administrative | droit de l'urbanisme

Enseignements de spécialisation

Histoire de la gouvernance locale | Deux matières à choisir parmi : droit de l'action sociale et de l'aide sociale / droit de la propriété publique / droit des étrangers et questions migratoires

Stage et rapport de stage au second semestre

Parcours Déontologie et affaires publiques

Enseignements fondamentaux

Politiques publiques en Europe | études parlementaires | théorie des institutions | métiers du politique

Enseignements de spécialisation

État et religions en Europe | contentieux constitutionnel | finances locales | valorisation du domaine public

Stage et rapport de stage au second semestre

PRÉREQUIS, CANDIDATURE ET FRAIS DE SCOLARITÉ

Inscription en M1

- Être titulaire d'un diplôme de niveau bac +3 ou équivalent dont le contenu est cohérent avec la formation et/ou justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine donnant lieu à la procédure de validation des acquis professionnels
- Candidature : sur la plateforme Mon Master

Inscription en M2

- Être titulaire d'un M1
- Sélection sur dossier
- Candidature : en ligne sur uco.fr

Frais de scolarité 2024/2025

à titre indicatif

- De 3 750 € à 8 400 € /an selon les revenus de la famille
- Possibilité d'obtenir une bourse d'État
- Formation continue : tarif sur demande

Renseignements

jluneau@uco.fr
02 28 29 91 22

uco.fr



« L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences. »

